



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 05 / 02 / 2026 à 10:41

Date de publication : vendredi 12 décembre 2025 à 06:21

Type : Constitution SAS

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

BIJOUTERIE JULES ALEXANDRE

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 1 Bis Place du Champ de Mars,
26700 PIERRELATTE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BIJOUTERIE JULES ALEXANDRE

Siège : 1 Bis Place du Champ de Mars, 26700
PIERRELATTE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'activité de bijouterie, horlogerie et joaillerie. La conception, création, fabrication, transformation, réparation et vente de bijoux, joaillerie, bijouterie et horlogerie. La commercialisation de marques horlogères et bijoutières, ainsi que de pierres fines et précieuses. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution, la représentation et la promotion de tous produits et accessoires liés à la bijouterie, joaillerie et horlogerie. Toutes prestations de services, conseils et activités annexes ou connexes se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son

objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Coralie, Mauricette, Jacqueline SÉGUIN ,née le 14 février 1987 à DRANCY (93), de nationalité française, demeurant 61 impasse du Verger, 07220 VIVIERS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS. POUR AVIS

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/853911c1-51cb-4921-a8bd-9fecbd252e5b-form-instance>

S.A.S au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex